

5

Allocation de JP LONCIENNE à l'occasion de la remise de la Légion d'Honneur
à M. Philippe Simonnet.

lorsque M. Simonnet m'a demandé à ma Docteur de venir lui remettre la Lég. d'H. j'ai eu un moment d'hésitation. Fort opportunément il m'a fait valoir que l'esprit régional devrait devenir réalité et cela a balayé mes scrupules. Cela me permettait aussi de rencontrer mon ami M. le Ministre Poncelet qui incarne pour moi le Vosgien celui qui mène au Comité Régional où je le vis à l'œuvre et dont d'autres instances en comité étaient venues pour faire sortir ce décretement des Vosges de la grotte où il se trouvait.

Chers amis vosgiens vous avez en Christian Poncelet un défenseur à cheval et efficace je tenais à lui rendre publiquement hommage ici à Remiremont.

Chu M. Simonnet si l'y a une dizaine d'années nos positions respectives étaient inversées, nous me remettiez l'ordre du Mérite et aujourd'hui je vous accueille dans la Lég. d'Hon. J'évoque ce souvenir pour souligner que notre amitié est ancienne et que nous avons l'in et l'autre le culte de l'amitié.

Il revient au jasmin de rappeler le caractère et d'évoquer les mérites du récipiendaire.
Nos parents sont vosgienes du côté paternel, déjà notre grand-père était professeur au Collège de Niedercourt puis à Neufchâteau jusqu'à la guerre de 1914. Votre père fut commerçant à Neufchâteau il nous a pu céder son ordre de la Lég. d'Hon. à titre militaire.
Votre famille maternelle est d'origine alsacienne de sorte que nous cumulons en nous les qualités et des lorrains et des alsaciens.

À la libération nous étions à Strasbourg où nous menions le front nos études universitaires en vue d'une licence de lettres classiques et déjà des fonctions dans l'Education Nationale dont nous allons évoquer les débuts. Notre d'internat puis Secrétariat Général nous envoyez à Baden-Baden puis à NETZ.

C'est là que j'ai fait notre connaissance il y a plus de 20 ans. J'arrive en 1965 à nous attacher pendant un an sur le Campus universitaire de NETZ pour y diriger le centre cité universitaire et le 1^{er} centre local du CROUS. Vous avez su nous faire appeler et

2

respectu pour les étudiants ce qui n'est pas toujours facile. Vous nous quittez pour commencer notre carrière de chef d'établissement d'abord à Metz puis en 1974 comme Directeur du Lycée de Beidement à Remiremont.

M. Simmet nous avez fait l'essentiel de votre carrière comme « chef d'établissement ». Dans cette expression administrative il y a le mot chef. Je sais que de nos jours ce mot n'a pas bonne presse, on rêve d'une société sans chefs. Il s'agit là d'une des nombreuses utopies de notre temps. Je suis, cher Ami, que vous avez beaucoup réfléchi à ce problème de l'autorité dans nos sociétés modernes et spécialement en milieu éducatif. Vos qualités personnelles vous ont fait trouver d'instinct les mots et les attitudes qui font que l'autorité devienne acceptée et enracinante aussi bien par celui qui l'exerce que par ceux qui la subissent. Votre expérience personnelle vous a permis de dégager quelques idées - faites que vous m'avez espagnoles n'emmenez. Pour nous, l'autorité n'est pas une fin en soi ; elle doit se situer dans une perspective. Le chef est celui qui maintient le cap en maîtrisant les tendances centrifuges qui menacent de faire éclater toute collectivité.

Ensuite, le chef, ne doit d'être présent sur le terrain, cependant de devoir il faut connaître. Finallement le vrai chef est celui qui a la gomme de convaincre et dont l'autorité est au service qui libère.

Vous ce qui nous a toujours inspiré et enfin le secret de votre réussite. Le métier de chef exige un ensemble de qualités rarement réunies en une même personne. Dans nos sociétés actuelles il devient de plus en plus difficile d'exercer une autorité qu'elle soit car partout nous constatons une tendance à la déstructuration.

Notre système éducatif n'est pas à l'abri d'une telle évolution.

J'ai eu connaissance ces jours-ci d'un rapport très officiel remis au ministre de l'Éducation National et qui préconise des réformes qui renverraient à l'avenir les établissements à

3

leur utilisation. Il y est demandé que "dans les lycées les élèves puissent disposer aux comités de plus de sièges que les parents". Quant au chef d'établissement il déclare "le porte-parole de la communauté éducative" et l'exécutant des décisions du conseil. (!)

Je viens de rappeler l'un des aspects de nos activités, celui qui est lié à notre profession.

Nous ce n'est pas le seul.

Vous avez toujours refusé de nous laisser informer entre les murs d'un établissement scolaire.

Vous roulez aller vers le grand large en nous mettant encore plus intensément au service de la jeunesse et de la cité !

Vous avez trouvé dans le scoutisme un idéal conforme à nos propres convictions ; durant 14 ans nous avons été commissaire départemental des Scouts de France en Moselle. En même temps nous avons réuni à fédérer l'ensemble des mouvements de Jeunesse de Moselle en une d'actions communes par delà les clivages socio-culturels, ~~religieux~~ confessionnels ou politiques. Les représentants de 50 mouvements de jeunes nous portent à la présidence de cette fédération.

Cette marque de confiance prouve mieux que de longs discours notre étonnante capacité de rassembler les personnes de tout bord ; nous avons mis en pratique cette parole de St-Exupéry

"faite leur construire ensemble une maison et ils deviendront des frères". En plus des mouvements de jeunesse nous nous occupons d'Education Populaire, une fois encore on nous appelle à la présidence sans que jamais nous briquiez les hommes. La Moselle nous doit énormément et votre départ a été émanement regretté. De l'après à Remiremont le même processus se reproduit.

Tous devenez responsables de l'action PI VOS, le GRETA de Remiremont marche bien, cela se sait, et attire sur vous l'attention du Préfet. Il nous confie la réalisation d'une opération de coopération européenne au profit du Département des Vosges dans le domaine de la formation et du développement. Cela aboutit en décembre 1981 à FDÉE VOSGES

9

et après quelques voyages à Bruxelles c'est nous qui l'ont naturellement en devenant le Président.
Vous ne nous demandez pas l'ampleur et la difficulté de cette tâche compte tenu des incertitudes
économiques actuelles, comment prévoir les formations utiles quand on ne sait pas les types
d'activités qui prendront demain le relai d'activités traditionnelles. Nous vivons dans un
univers incertain dans lequel la qualité d'adaptabilité régionale est devenue essentielle et
le développement des qualités de créativité au moins aussi important que celles des connaissances.
Il fallait notre capacité d'enthousiasme pour nous atteler à une tâche aussi immense mais aussi
étonnante.

Je ne doute pas de notre réussite car nous savons travailler en équipe. L'avenir appartient
aux équipes bien soutiennes et ici dans les Vosges nous avons la chance de l'avoir compris et surtout
de l'avoir mis en pratique, je vous souhaite à tous, bonne chance !

Sur M. Simonot c'est tout et ensemble de premiers et de réunis qui nous vont aujourd'hui la
Légion d'Honneur qui n'est s'ajoute à d'autres décrétions académiques ou nationales.

Cette Légion d'Honneur nous connaît car nous étions de ceux qui ont mis de l'honneur
plus que par les honneurs.

J'aurais à mon devoir si je ne faisais mention à la part qui revient à notre épouse.
Qui a été avec vous toujours pour vous retourner dans un foyer chaleureux, accueillant et
sympathique, elle a suivi avec liberté d'esprit et de mouvement qui nous a permis de mener à
bien nos entreprises. Je tiens à l'annoncer pleinement à l'homme qui nous a écrit aujourd'hui :